

● (1640)

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'aimerais participer encore une fois au débat sur la motion proposant de retarder l'adoption de ce projet de loi C-99 intitulé: Loi portant pouvoir d'emprunt.

Monsieur le Président, je voudrais vous rappeler qu'une demande est faite dans ce projet de loi afin d'obtenir une somme de 22,6 milliards de dollars, ce qui est l'ensemble du déficit, somme qui doit être empruntée pendant l'année fiscale 1986-1987.

Monsieur le Président, lorsque j'ai parlé plus tôt aujourd'hui sur le sujet j'ai commenté le fait que malgré toutes les recommandations du rapport Nielsen, soit le Groupe chargé de l'examen des programmes, on n'a pas vraiment abordé les dépenses fiscales et surtout les dépenses fiscales dont bénéficient les grosses sociétés de notre pays.

Monsieur le Président, j'ai commenté là-dessus puisque si vraiment le gouvernement cherche l'efficacité dans ses dépenses, il faut examiner toutes les dépenses du gouvernement, et non seulement certaines des dépenses, et surtout les dépenses pour les mesures sociales.

Monsieur le Président, nous sommes frappés de constater que dans le groupe d'étude on n'ait pas examiné les dépenses du Conseil du Trésor. On n'a pas examiné non plus les dépenses du Conseil privé. On n'a pas examiné les dépenses du ministère des Affaires extérieures. On n'a pas examiné les dépenses du ministère de la Défense nationale. Cela veut dire que de grosses dépenses du gouvernement ont été ignorées en même temps qu'on s'était concentré surtout sur les octrois aux commerces et dans les mesures sociales.

Monsieur le Président, même si certaines études ont touché les dépenses fiscales, ils n'ont pas vraiment recommandé de gros changements.

Je pourrais citer les commentaires de l'étude sur les services et subventions aux affaires et commerces, qui nous disent à la page 97 de la version anglaise: Cette équipe d'étude ne suggère pas des changements significatifs relatifs aux quatre dépenses fiscales qui touchent aux revenus des sociétés.

Monsieur le Président, au lieu de trouver des moyens d'épargner de l'argent qui est maintenant dépensé dans les dépenses fiscales, les groupes d'études ont ignoré cette source de financement.

Monsieur le Président, ils ont critiqué en même temps les programmes déjà existants, ils ont dit: Que nous donnons avec les deux mains aux grosses sociétés. Mais malgré cela, nous ne faisons rien afin d'assurer une grande diminution de ces dons «avec les deux mains aux grosses sociétés».

Monsieur le Président, comme je le disais en anglais plus tôt aujourd'hui, je crois que si le gouvernement est vraiment sérieux en ce qui a trait au déficit, il sera aussi sévère en ce qui touche les dépenses fiscales qu'on l'est en ce qui touche les dépenses du gouvernement.

Monsieur le Président, je remarque qu'au lieu de diminuer les dépenses fiscales le gouvernement a augmenté les dépenses fiscales depuis son élection en septembre 1984. Je remarque, par exemple, que l'exemption sur la taxe des gains en capital qui, maintenant, est de \$500,000 de gains en capital, aucune taxe sur 1 million de dollars de gains en capital pour un homme et une femme, pour une famille, pour ceux qui sont bien conseillés par un conseiller financier. Ils peuvent éviter

Pouvoir d'emprunt—Loi

toutes les taxes sur 1 million de dollars de gains en capital, en même temps qu'une famille ayant un revenu de \$30,000 par année pour une période de 30 ans, au taux de taxe actuellement en vigueur, aurait à payer dans cette période de temps entre \$150,000 et \$200,000 de taxes.

Monsieur le Président, je demande donc: Est-ce juste pour des gens qui sont riches d'avoir une dépense fiscale qui leur permette d'éviter de \$150,000 à \$200,000 de taxes? Alors, je dirais: Non, effectivement, non.

Monsieur le Président, il y a toutes sortes d'autres exemples. Par exemple, dans l'industrie pétrolière, on les a exemptés de taxe pour un montant d'environ 3 milliards de dollars par année. Alors cela touche chacun d'entre nous, car cela a affecté le déficit, cela touche les revenus du gouvernement. C'est pour cette raison que les revenus provenant du secteur des grosses sociétés n'augmentent que par un petit pourcentage, en même temps que les revenus des taxes qui sont imposées aux particuliers augmentent d'environ 15 ou 17 p. 100 au cours de l'année fiscale 1986-1987.

Effectivement, monsieur le Président, le gouvernement a imposé un système discriminatoire puisque cela favorise les grosses sociétés et fait de la discrimination envers les petites gens.

[Traduction]

Comment se fait-il qu'un groupe d'étude qui prétend avoir cerné un problème grave en assurant que les entreprises sont littéralement saturées de programmes de subventions et de dégrèvements fiscaux, en vienne ensuite à la conclusion suivante, à la page 97 de son rapport:

... le groupe d'étude ne recommande pas d'apporter des modifications importantes aux quatre postes de dépenses fiscales compris dans cet examen.

Ces quatre postes sont le crédit d'impôt à l'investissement, l'amortissement accéléré, le crédit d'impôt à l'exploitation minière et le taux réduit de la taxe sur la fabrication. Il ne propose aucun changement.

Dans bien des cas, il n'explique pas bien ses raisons. Il se contente d'assurer qu'il faudra examiner ces postes plus tard. Or, les recommandations de ce même groupe d'étude concernant le licenciement d'employés de la Commission des relations de travail de la Fonction publique et de bien d'autres secteurs du gouvernement entrent en vigueur dès maintenant. Comme le faisait valoir mon collègue de Prince-Albert, il y a eu des compressions magistrales dans les programmes de prestation de services des bureaux régionaux dans l'est et l'ouest de la région métropolitaine de Toronto alors que des fermetures de bureaux ont cours actuellement.

Voilà des compressions douloureuses. A mes yeux, c'est une injustice flagrante de la part d'un gouvernement qui dit se préoccuper des dépenses publiques, comme nous tous certes au sein du Nouveau parti démocratique, de se montrer aussi tolérant envers les grandes sociétés qui lui coûtent tant, et aussi intraitable envers les particuliers et les petites entreprises auxquels il concède déjà si peu.

Tout tend à prouver que le groupe de travail s'est conformé à l'orientation du gouvernement dans sa vision des dégrèvements fiscaux par opposition aux stimulants sous forme de subventions. Il dit à la page 19, et je cite:

En matière de politique, l'équipe est dans l'ensemble d'accord avec les préférences manifestées par le gouvernement pour une aide non interventionniste (c.-à-d. fiscale), pour l'établissement d'un meilleur climat d'affaires par la suppression des obstacles à la croissance, et pour la concentration de l'aide